

P23/E2,139

St Henri juin 13 1897  
à Mr Le Maire et les Chevaliers  
de la cité St Henri

Je me permets de  
vous écrire à propos de la  
maison de Mr D. Borignon  
il la fait couper pour livrer  
le terrain à la corporation  
mais maintenant le restant  
de la maison restant une  
nullité, et je sollicite  
la corporation de faire  
demolir la balance  
parceque c'est une disgres  
pour les passant et les  
voisins, et que cela pourrait  
porter domage à ma pro-  
priété, j'en espère que vous  
allez vous rendre à ma  
demande.

J. J. Cozelski

**CITE DE ST.-HENRI.**

Archive No. 7208

Jean Bte. Lazalais  
in re maison Caru  
gnan - 13/6/97



P23/E2,139

P23/E2,139

Province de Quebec  
Cité de Saint Henri

Des soumissions cachetées portant a l'endos "  
"Soumission pour bois a trottoirs" adressées au soussigné,  
seront reçues jusqu'à vendredi prochain le 18 courant a 5 Hrs  
P.M au Bureau du Conseil a l'Hotel-de-ville de la Cité de St  
Henri No 5 Place St Henri.

(Traverses et madriers)

*J. A. Ward*  
*L. J. Repitain*  
*J. Robert alias Mupet*  
*J. J. J.*  
*J. J. J.*  
*J. J. J.*

Ce 14<sup>th</sup> Juin 1897

*J. M. Senecal*

Greffier & Trésorier  
Cité de St Henri

P23/E2, 139

No. 7209

Remissions pour  
Bris de cloisons

14 Juin 1897

*Handwritten signature*  
Cité de St. Henri  
Greffier & Trésorier  
Ce 14. Juin 1897

(Transpases of mairies)

Henri No 5 Place St Henri.

P.M. au Bureau du Conseil a l'Hôtel-de-Ville de la Cité de St  
seront reçues jusqu'à vendredi prochain le 18 courant a 2 Hrs  
"Commission pour bois a troffoirs" adressées au sous-signe.

Des soumissions cachetées portant a l'anglois.

Cité de Saint Henri  
Provinces de Québec

**CITE DE ST.-HENRI.**

Archive No. 7209

*Soumissions pour  
bois à trottoir*

*14/6/97*



**P23/E2,139**

# Corporation de la Cité de St. Henri

HOTEL-DE-VILLE

5 PLACE ST. HENRI.

TELEPHONE BELLE 8157

St. Henri, le Juin 14 1897

Une assemblée du comité de l'orga-  
 nisation du feu d'artifice et de l'illumina-  
 tion des l'Hotel de ville et du Parc, Il a  
 été adopté à l'unanimité que la somme  
 de Cent cinquante piastres soit payé  
 à Mr. H. Beaudoin pour le feu d'artifice  
 ainsi que la décoration et l'illumination  
 du Parc. et que la somme de vingt cinq  
 piastres soient payé à Mr. J. Marceau  
 président de la cavalcade de St. Henri  
 pour subvenir aux dépenses de l'organisa-  
 tion, et que la somme de Cent vingt  
 piastres soient mis à la disposition du  
 Président de l'Association St. Jean Baptiste  
 St. Elisabeth pour subvenir aux dépenses  
 de l'organisation, et la somme de  
 Cent dixante cinq piastres soient  
 mis à la disposition du Comité de  
 l'Association St. Jean Baptiste de St.  
 Henri, pour subvenir aux dépenses  
 de l'organisation

Et que la somme de quarante  
piastres soient mis à la disposition  
du Président de l'Hotel de Ville et du  
Président du Comité de Feu pour  
la décoration de l'Hotel de Ville et  
l'illumination

W Labrie  
Clément Duplan  
Joseph Sénécal  
G. Meloche  
N. Lavoie

No 7210

Rapport de  
l'assemblée de  
Comité d'organ-  
isation des  
Jubilaires de la fête  
14 Juin 1897

*[Faint handwritten notes in the left margin]*

*[Faint handwritten notes in the center of the page]*



P23/E2,139



**CITE DE ST.-HENRI.**

Archive No 7210

*Comité d'organisa-  
tion des fêtes jubi-  
laires.*

*14/6/97*



**P23/E2,139**

P23/E2,139

C. P. Beaubien, L.L.B.

Avocat - - Advocate.

30 Rue Saint-Jacques.

Telephone No. 1932.

Montreal, 16 Juin, 1897

Monsieur L.N. Sénécal,

Sec. de la Ville de St. Henri,

Montréal.

Cher Monsieur,

La Compagnie Canadienne d'Approvisionnements a déposé il y a déjà très longtemps entre les mains de votre Conseil de Ville une réclamation pour dommages subis par inondation.

N'ayant reçu aucune réponse au sujet de cette réclamation, mes clients me prient de vous informer qu'il n'est que raisonnable d'en arriver maintenant à un règlement.

Veillez donc, je vous prie, voir à ce que ce règlement soit fait d'ici au 28 courant et que mes ~~chers~~ clients ne soient pas placés dans la nécessité fort regrettable de se pourvoir en justice.

Veillez me croire cher Monsieur,

Votre tout dévoué,

C. P. Beaubien

P23/E2,139

*[Faint, mostly illegible text from a document, possibly a ledger or record book. The text is mirrored across the page, suggesting it was scanned from a folded sheet.]*



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7210A

*L. P. Beaubien*  
*in re dommas*  
*a la Compagnie d'App.*  
*a St Henri*

*16/6/97*



P23/E2,139

16 juin 1897

Province de Québec }  
 Cité de Saint-Henri } A une session de Comité  
 Général du Conseil de la Cité de  
 Saint-Henri tenue à Saint-Henri  
 au lieu ordinaire des sessions des dits  
 Comités Mercredi le septième jour  
 de juin Mil huit cent quatre vingt  
 sept, conformément à la loi à  
 laquelle session sont présents Son  
 Honneur le Maire Eug. Guay &  
 M.M. les Echev. Clément Lussier,  
 Née Jéclain, Nap. Lavoie & Meloche  
 N. Sabreche, S. D. Vallée  
 formant un quorum sous la pré-  
 sidence de M. le Maire.

Il est adopté et statué par ré-  
 solution du Comité Général comme  
 suit:—

Resolu et adopté que le Conseil sorte  
 en corps dans la procession des fêtes  
 jubilaires, et que le secrétaire soit autorisé  
 à procurer des cartons en nombre suffi-  
 sant. (3 cartons)

Lecture est faite d'une lettre de M.  
 Bussette secrétaire de la S. Jean B. en  
 vue de la procession des fêtes jubilaires.

Le renvoi de fonds de M. Madore & Cie  
 au montant de \$ 773 <sup>30</sup> est approuvé  
 et reconnu par le Conseil pour paye-  
 ment, après réflexion et  
 Lecture est faite d'une lettre de G. J. R.

demandant être payé de la Balance de  
comptes de la nouvelle gare — *ajeté*

Lecture est faite d'une lettre de M. M.  
A. Rié & A. Renaud informant le conseil  
qu'il exigent une licence et s'adressent  
au conseil pour un exemption de taxes —

Lecture est faite d'une lettre de M. M.  
J. B. Cazéais en réplique de réclamation  
de la maison Carignan —

Lecture est faite d'une lettre de  
William Murphy O. en réplique de  
réclamation d'une petite bâtisse en bois  
sur la rue Prévost — *réglé*

Lecture est faite d'une lettre de M. M.  
Beauchamp & Deslauriers demandant  
un décal pour la obligation sur les  
d'avoir 25 main employés à leur  
manufacture — *accordé*

Lecture est faite d'une lettre de M. M.  
Mussion Beolain demandant de  
procéder à l'expansion de l'école

Lecture est faite d'une lettre de M. M. G. May  
en ré Club de Lacrosse demandant un  
scler pour les fêtes jubilaires.

Lecture

Lecture est faite d'une lettre de la  
Ocean accidents guarantee Co. en re  
accidents J. A. Dubé

Lecture est faite d'une lettre de M.  
Beaudin Cardinal & Foreyer en re  
reclamation pour accidents d'une  
Chamberlain - déposé à l'avocat de la Cité

Lecture est faite d'une lettre de M.  
Alphonse Réal demandant autre nomme  
vétérinaire du Département de feu &  
Alice de St. Henri. accordé

Lecture est faite d'une lettre de M. Alexis  
Freschette demandant le permis de mettre  
des annonces en jatinage sur le terrain  
Clendinning - l'avis sur la table et  
renu a M. Meloche

Résolu et adopté que M. Jos. Desparois  
soit nommé laetice de la Cité dans  
l'affaire d'inspiration de James Ouel  
et que M. J. M. Landshelle soit  
suggie à la barre pour nomination de  
ces avocats.

L'avocat de la Cité est autorisé à faire  
l'offre de \$2000 en paiements de reclamation  
de dommages, la Compagnie Canadienne  
d'assurance.

M. Senechal  
Goffin & Co  
M. Senechal et son  
frère  
Goffin & Co

No 731

Comité Genéral

" Conseil decide  
de sortir le corps aux  
fetes jubilaire

" Memoire de Madou  
accepte pour 1893

" Jos Desparis nom-  
me l'abbé dans l'  
supplémentation V. Neil

" \$50 dommages offerts  
à la Cie d'ass. pour  
dommages

16 Juin 97



P23/E2,139



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7211

Comité Général

Conseil décide de sortir  
en corps.

• Mémoire de Madore  
accepté pour \$773.<sup>00</sup>

• Jos Desparois arbitre  
dans l'expropriation  
O'Neil -

• \$50.<sup>00</sup> dommages offert  
à la compagnie App.

16/6/97



P23/E2,139

P23/E2,139

St. Henri 16 Juin 1894

A son honneur le Maire  
et M. M. les échevins de la cité  
de St. Henri

Je suis heureux d'informer votre honorable  
corps que le lieu de rendez-vous pour former  
la section St. Henri devant marcher dans la  
grande procession jubilaire de lundi vingt un  
courant, sera au parc de notre cité (à sept  
heures et quart du matin, comptant être  
honore de votre présence

Je demeure votre devoue serviteur

Wm Bissette secrétaire St. J. B. G.

P.S. Le conseil et la commission scolaire devront être  
dans le carré du parc

No 7212

M Jean Ote  
Wm Binette  
Che Re ordre de  
la procession  
16 Juin 97



P23/E2,139

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7218

St. Jean-Baptiste  
in re ordre de la  
procession

16/6/97



P23/E2,139

P23/E2,139

E. A. W. KITTSON,  
Real Estate & Financial Agent

ROOM 35 IMPERIAL BUILDING,

MONTREAL, 16th. June 1897

Secretary-Treasurer.

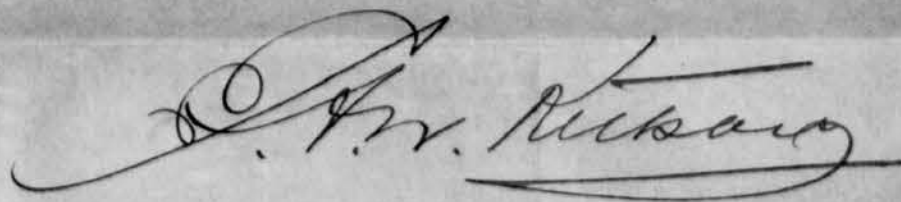
Corporation of St Henry.

Dear Sir:-

My Plumber informed me after a thorough inspection made by him that there is no defect at No.654 St Antoine Street, and that the trouble is due to some defect in your system, broken pipe or other cause.

I therefore notify you that I will hold the City of St Henry responsible for all cost and damage I may sustain in the matter, water is coming in very rapidly in the cellar and besides injuries <sup>to</sup> the property generally, may possibly cause the tenants to leave same, therefore you can see how serious the matter is and how important that prompt measures should be taken to remove cause.

yours truly



*Mr P. Blais  
visite et dit que  
c'est un travail en.*

No 7213

E. W. Kitter  
est responsable  
pour dommages causés  
par l'eau

Jun 16/97



P23/E2,139

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7213

E. A. Kitson  
tient responsable  
dommages causés  
par l'eau  
16/6/97



P23/E2,139

18 Juin/97

Procurer de Québec }  
Cité de Saint-Henri }

A une session de Comité Général  
du Conseil de la Cité de Saint-Henri tenue  
à Saint-Henri au lieu ordinaire des sessions  
des Mrs Bourges, Vendredi le dix-huitième  
jour de Juin Mil huit cent quatre vingt  
dix sept au premier à la fin de laquelle  
sont présents Son Honneur le  
Maire Eug. Guay & MM les Echevins  
Léonard Joffe, M. L. Leduc, M. Joffe  
avec l'assistance de M. Joffe sous  
la présidence de M. le Maire.

Restant en et statué par résolution  
du Conseil comme suit.

Le Comité décide à l'unanimité les sommes  
pour les lois à l'octroi.

Résolu et adopté que la soumission de  
M. Thos. Poirier, soit acceptée pour le four-  
niture des lois à l'octroi savoir le  
madrin @ 28<sup>50</sup> & le travers @  
23/4 cents.

Résolu et adopté que le 24 Juin  
prochain soit le feu fixe pour l'inauguration  
du Mai au Parc, et au le feu d'artifice  
au lieu es sus d.

et le rendez est levé

L. M. Senecal  
Secrétaire

Eug. Guay  
Président



No 7614  
Comite General  
acceptant la sou-  
mission de  
Mr Potvin pour  
sois a l'ollon  
18 Juin 1897



P23/E2,139

**CITE DE ST.-HENRI.**

Archive No 7214

*Comite General  
acceptant la sou-  
mission de M<sup>r</sup> Potvin  
18/6/97*



**P23/E2,139**

P23/E2,139

T. PREFONTAINE

H. BOURGOUIN

# T. PREFONTAINE & CIE.

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE

BUREAU: COIN DES RUES NAPOLEON ET TRACEY, - - - STE CUNEGONDE.  
Clos à bois: Le long du Canal Lachine, des Deux

Telephone Bell 8141

Montreal, 18 Juin 1897

Monsieur L. S. Siquel  
Greffier & Notaire  
Cité de St. Henri

Monsieur

Vous nous signez proposition de  
vous fournir le bois pour l'édifice et traverses  
en épinette rouge, les tout levés, sur les lieux sans  
chappe extra aux prix suivants, savoir:

- Madriers 3x11 levés sur 31" de l'Alph.
- Traverses en épinette rouge 4x4 = 3<sup>e</sup> le pds cub. 137.5
- " " " " 2x4 " " "

Respectueusement  
T. Prefontaine & Cie

16/10/13  
J. P. Fontaine  
Admission pour bois  
18 Juin 1897



P23/E2,139

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7215

J. Prefontaine & Co  
Soumission pour  
bois

18/6/97



P23/E2,139

P23/E2,139

No  
Potin

St. Henri 18 Juin 1897  
A son Honneur le  
mair et aux conseil-  
lers de la ville St. Hen-  
ri.

Je m'engage à  
fournir le madrier  
et traverse épinette  
rouge pour trottoir  
le madrier 3-pes. sain  
à raison de \$28.<sup>50</sup> le  
mille pieds mesure  
de face et les traver-  
ses à raison de \$0.02<sup>3</sup>/<sub>4</sub><sup>0</sup>  
le pied courant le  
tout livré sur les rues  
de la ville St. Henri  
A demande espérant



P23/E2,139

10  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100  
101  
102  
103  
104  
105  
106  
107  
108  
109  
110  
111  
112  
113  
114  
115  
116  
117  
118  
119  
120  
121  
122  
123  
124  
125  
126  
127  
128  
129  
130  
131  
132  
133  
134  
135  
136  
137  
138  
139  
140  
141  
142  
143  
144  
145  
146  
147  
148  
149  
150  
151  
152  
153  
154  
155  
156  
157  
158  
159  
160  
161  
162  
163  
164  
165  
166  
167  
168  
169  
170  
171  
172  
173  
174  
175  
176  
177  
178  
179  
180  
181  
182  
183  
184  
185  
186  
187  
188  
189  
190  
191  
192  
193  
194  
195  
196  
197  
198  
199  
200  
201  
202  
203  
204  
205  
206  
207  
208  
209  
210  
211  
212  
213  
214  
215  
216  
217  
218  
219  
220  
221  
222  
223  
224  
225  
226  
227  
228  
229  
230  
231  
232  
233  
234  
235  
236  
237  
238  
239  
240  
241  
242  
243  
244  
245  
246  
247  
248  
249  
250  
251  
252  
253  
254  
255  
256  
257  
258  
259  
260  
261  
262  
263  
264  
265  
266  
267  
268  
269  
270  
271  
272  
273  
274  
275  
276  
277  
278  
279  
280  
281  
282  
283  
284  
285  
286  
287  
288  
289  
290  
291  
292  
293  
294  
295  
296  
297  
298  
299  
300  
301  
302  
303  
304  
305  
306  
307  
308  
309  
310  
311  
312  
313  
314  
315  
316  
317  
318  
319  
320  
321  
322  
323  
324  
325  
326  
327  
328  
329  
330  
331  
332  
333  
334  
335  
336  
337  
338  
339  
340  
341  
342  
343  
344  
345  
346  
347  
348  
349  
350  
351  
352  
353  
354  
355  
356  
357  
358  
359  
360  
361  
362  
363  
364  
365  
366  
367  
368  
369  
370  
371  
372  
373  
374  
375  
376  
377  
378  
379  
380  
381  
382  
383  
384  
385  
386  
387  
388  
389  
390  
391  
392  
393  
394  
395  
396  
397  
398  
399  
400  
401  
402  
403  
404  
405  
406  
407  
408  
409  
410  
411  
412  
413  
414  
415  
416  
417  
418  
419  
420  
421  
422  
423  
424  
425  
426  
427  
428  
429  
430  
431  
432  
433  
434  
435  
436  
437  
438  
439  
440  
441  
442  
443  
444  
445  
446  
447  
448  
449  
450  
451  
452  
453  
454  
455  
456  
457  
458  
459  
460  
461  
462  
463  
464  
465  
466  
467  
468  
469  
470  
471  
472  
473  
474  
475  
476  
477  
478  
479  
480  
481  
482  
483  
484  
485  
486  
487  
488  
489  
490  
491  
492  
493  
494  
495  
496  
497  
498  
499  
500  
501  
502  
503  
504  
505  
506  
507  
508  
509  
510  
511  
512  
513  
514  
515  
516  
517  
518  
519  
520  
521  
522  
523  
524  
525  
526  
527  
528  
529  
530  
531  
532  
533  
534  
535  
536  
537  
538  
539  
540  
541  
542  
543  
544  
545  
546  
547  
548  
549  
550  
551  
552  
553  
554  
555  
556  
557  
558  
559  
560  
561  
562  
563  
564  
565  
566  
567  
568  
569  
570  
571  
572  
573  
574  
575  
576  
577  
578  
579  
580  
581  
582  
583  
584  
585  
586  
587  
588  
589  
590  
591  
592  
593  
594  
595  
596  
597  
598  
599  
600  
601  
602  
603  
604  
605  
606  
607  
608  
609  
610  
611  
612  
613  
614  
615  
616  
617  
618  
619  
620  
621  
622  
623  
624  
625  
626  
627  
628  
629  
630  
631  
632  
633  
634  
635  
636  
637  
638  
639  
640  
641  
642  
643  
644  
645  
646  
647  
648  
649  
650  
651  
652  
653  
654  
655  
656  
657  
658  
659  
660  
661  
662  
663  
664  
665  
666  
667  
668  
669  
670  
671  
672  
673  
674  
675  
676  
677  
678  
679  
680  
681  
682  
683  
684  
685  
686  
687  
688  
689  
690  
691  
692  
693  
694  
695  
696  
697  
698  
699  
700  
701  
702  
703  
704  
705  
706  
707  
708  
709  
710  
711  
712  
713  
714  
715  
716  
717  
718  
719  
720  
721  
722  
723  
724  
725  
726  
727  
728  
729  
730  
731  
732  
733  
734  
735  
736  
737  
738  
739  
740  
741  
742  
743  
744  
745  
746  
747  
748  
749  
750  
751  
752  
753  
754  
755  
756  
757  
758  
759  
760  
761  
762  
763  
764  
765  
766  
767  
768  
769  
770  
771  
772  
773  
774  
775  
776  
777  
778  
779  
780  
781  
782  
783  
784  
785  
786  
787  
788  
789  
790  
791  
792  
793  
794  
795  
796  
797  
798  
799  
800  
801  
802  
803  
804  
805  
806  
807  
808  
809  
810  
811  
812  
813  
814  
815  
816  
817  
818  
819  
820  
821  
822  
823  
824  
825  
826  
827  
828  
829  
830  
831  
832  
833  
834  
835  
836  
837  
838  
839  
840  
841  
842  
843  
844  
845  
846  
847  
848  
849  
850  
851  
852  
853  
854  
855  
856  
857  
858  
859  
860  
861  
862  
863  
864  
865  
866  
867  
868  
869  
870  
871  
872  
873  
874  
875  
876  
877  
878  
879  
880  
881  
882  
883  
884  
885  
886  
887  
888  
889  
890  
891  
892  
893  
894  
895  
896  
897  
898  
899  
900  
901  
902  
903  
904  
905  
906  
907  
908  
909  
910  
911  
912  
913  
914  
915  
916  
917  
918  
919  
920  
921  
922  
923  
924  
925  
926  
927  
928  
929  
930  
931  
932  
933  
934  
935  
936  
937  
938  
939  
940  
941  
942  
943  
944  
945  
946  
947  
948  
949  
950  
951  
952  
953  
954  
955  
956  
957  
958  
959  
960  
961  
962  
963  
964  
965  
966  
967  
968  
969  
970  
971  
972  
973  
974  
975  
976  
977  
978  
979  
980  
981  
982  
983  
984  
985  
986  
987  
988  
989  
990  
991  
992  
993  
994  
995  
996  
997  
998  
999  
1000

une réponse favora-  
ble.

Je demeure  
votre dévoué.

Thomas Potvin.

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7215<sup>a</sup>

Thomas Potvin  
soumission pour  
bois - 18/6/97



P23/E2,139



P23/E2,139

included -

Yours Truly

J. H. Ward  
for J. H. R. [unclear]



P.O. BOX 1818.

Montreal June 15<sup>th</sup> 1897

The Mayor & Council of St. Henri  
Quebec

In reply to your  
notification of 14<sup>th</sup> inst.  
I beg to say that I will supply  
your Corporation with 3x11-pine  
plank - round on both sides -  
as hereto furnished you - for  
Nine <sup>35</sup>/<sub>100</sub> Dollars (\$9<sup>35</sup>) for  
11 ft. board measure - or a  
lower grade of 3x11-pine  
plank - (round on one side)  
for Seven <sup>85</sup>/<sub>100</sub> Dollars (\$7<sup>85</sup>)  
or 11 ft. board measure -  
Tamarac traverses to go  
under the plank. 4x4 - at  
Three cents (3¢) per lineal  
foot. Delivery in St. Henri  
included

P23/E2,139

No 7216

J. Ward  
Commissaire  
le 18 Juin 1897

*[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page]*



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7216

J. K. Ward  
Soumission pour  
trio

18/6/97



P23/E2,139

P23/E2,139

*Montreal Street Railway Co.*

*Street Railway Chambers*

Office of  
THE SECRETARY.

574 CRAIG STREET.

*Montreal*, June 19, 1897.

A.C.A. Bissonette. Esq.,

NOTARY,

St. Henri.

Dear Sir:-

Referring to the draft Deed of Sale from the City of St. Henri to this Company. I am advised by our Solicitors that, as amended, it is in proper form, but that there will require to be a new resolution passed by the Council of St. Henri, authorizing the execution of the Deed, and the warranty by the City in favor of the Company against the claims of the heirs <sup>Deleve</sup> ~~lesare~~, as mentioned in the Deed.

Will you please arrange to have this resolution passed, and a certified copy forwarded to me as early as possible.

Yours truly,

*Martin D. Watts*

Secretary pro.tem.

Secrétaire Pro. Tem.

*Henri Gauthier*

posséder.

proposé, et a été lue et adoptée par le Conseil de la Ville.

Le Conseil de la Ville a autorisé le Secrétaire Pro. Tem. à donner une copie de la présente résolution

à Monsieur *Delors*, en vue de la mentionner dans le Procès-Verbal.

En conséquence, le Conseil de la Ville a adopté la présente résolution.

En foi de quoi, le Secrétaire Pro. Tem. a signé et apposé son sceau à la suite de la présente résolution.

En témoignage de ce qui précède, le Secrétaire Pro. Tem. a signé et apposé son sceau à la suite de la présente résolution.

En foi de quoi, le Secrétaire Pro. Tem. a signé et apposé son sceau à la suite de la présente résolution.

En foi de quoi, le Secrétaire Pro. Tem. a signé et apposé son sceau à la suite de la présente résolution.

En foi de quoi, le Secrétaire Pro. Tem. a signé et apposé son sceau à la suite de la présente résolution.

En foi de quoi, le Secrétaire Pro. Tem. a signé et apposé son sceau à la suite de la présente résolution.



le 10.10.1897.

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7216A

Montreal Street R. Co.  
in re affaire suce-  
desire

19/6/97



P23/E2,139

Le 25 juin 1917  
Comité de Québec

Cité de Saint-Henri

A une session de Comité  
Général du Conseil de la Cité de  
Saint-Henri, tenue à Saint-Henri  
au lieu ordinaire des sessions des dits  
Comités, Vendredi le Vingt-cinquième  
jour de juin mil huit cent quatre  
vingt dix sept conformément à la loi  
à laquelle session sont présents MM  
Honorable Charles Eug. Guay M. les  
Chevins Clément Lafleur, M. Leclair,  
M. La Roche, G. (La Roche) formant un  
quorum sous la présidence de M. Le  
Maire.

S.D. Vallières

Est délibéré et statué par résolu-  
tion du Comité comme suit:

Le Greffier reçoit instructions de notifier  
la Cie de Lévesque d'avoir à arranger  
leur impasse à l'air sur la route Elie  
(dead end)

Proposé par M. (M. La Roche)  
Secours par M. Clément Lafleur  
Attendu que le onze juin mil huit  
cent quatre vingt dix sept le  
Conseil de la Cité de Saint  
Henri a rendu jugement condamnant  
François Xavier Chevalier officier de  
Saint-Henri à payer une amende  
de quarante francs ou à effectuer le  
paiement à un empruntement  
nécessaire dans les deux mois  
attendu que le Règlement No 93 de

Le Maire

Règlement de la Cité de Saint-Horace  
 des Règlements de la Fermeture à l'usage  
 l'usage a été depuis adopté attendu que  
 le dit F. A. Chénier est le seul qui ait  
 été ainsi poursuivi & condamné pour  
 contumace au dit Règlement.  
 Les avocats de la Cité ont autorisé  
 à faire les procédures nécessaires pour  
 arriver à l'obtention de ses droits en  
 vertu du dit Règlement.

adopté à l'unanimité  
 et la séance est levée

J. M. Bouchard  
 J. M. Bouchard



No 727  
Comité General  
Du Re Abandon  
de la Cause F.B  
Chevalier pour  
signature a son  
heure  
25 Juin 1897



P23/E2,139

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7217

Comité Général  
re abandon de la  
cause de F. C. Chevillon  
25/6/97



P23/E2,139

P23/E2,139

Montreal 26 Juin 1897

A.

Monsieur le Secrétaire de la Ville de St-Henri

Monsieur

J'ai l'honneur de notifier par les présentes le Conseil de la Ville de St-Henri, qu'à la demande du Département des Chemins de Fer & Canaux, je dois procéder à établir la limite du terrain acquis pour la construction du drain Collecteur, sur le N<sup>o</sup> 3603 du Cadastre de la Paroisse de Montreal, dont M<sup>r</sup> Hugh Brodie était propriétaire. Ce terrain est voisin de celui qui a été acquis de M<sup>r</sup> W. B. Davidson pour servir de dépôt de vitanges pour la ville de St-Henri. J'aurai donc à poser des bornes sur la frontière commune entre le terrain du Gouvernement & celui de la ville de St-Henri. Je vous prie de choisir quelqu'un pour vous représenter et examiner la limite telle qu'est établie. Car vous serez requis de l'accepter & de signer le procès-verbal des opérations.

Papineau  
St-Henri & Sup. C.

Copies fournies  
à M<sup>r</sup> Vanier  
28 Juin 1897  
L.M.S.

No 7218  
L. G. Papineau & Co.  
En Re limite de  
terrain Hugh Rodie  
etc

7 Juin 97



P23/E2,139

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7218

L. J. G. Papineau  
s.c.  
in re limite du ter-  
rain Hugh. Brodie  
26/6/97



P23/E2,139

Depenses Generales au 30 Juin 1897  
*Appropriations*

Cour du Recorder	50298	900
Hôtel de ville	78357	1000
Santé Publique	111705	3200
Intéret & Créance	2894810	47400
Emprunt	5615168	
Bureau du conseil	235776	3950
Salaires de la Brigade	427116	8075
Entretien du balcon J.P.	53073	300
Rachement	554	500
Funerailles	21732	500
Télégraphes & Alarmes	57	125
Écoles Cant. & Cant. P.	14555	200
Rues	468335	6860
Motors	23170	2000
Cant. & Clavage	516579	11000
Parc	24750	500
Expropriations	1323075	
Tras. Ligues	266864	4000
Vertuiges	12	
Tras. de Secours aux Pauvres	41032	300
Entretien des hommes	129768	1100
Délegations	32125	500
Logements Propriétés	31025	2000
Municipal & Key & Key	73882	2000
Écoles du soir	84939	69995
Remboursement Dépôt France	1200	
G.P. de Nouvelle France	2000	
Mairie de N.P. de St. Basile	6556	
St. Camille de M. St. Basile	168440	
Centrifuges	236341	2000
<i>Et c.</i>	13354692	

*Et c.*

P23/E2,139

Jun 97



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7218<sup>a</sup>

Etat des depenses,  
au 30 Juin 1897  
30/6/97



P23/E2,139



P23/E2,139

*Cette lettre a  
ete écrite au Bureau  
de M. Vanier. et envoyée  
dans une enveloppe  
au Bureau.*

Montreal, 29 Juin 1897.

*Reçu le 13 juillet 97*

L.N.Senecal Ecr-  
Greffier & Tresorier  
Cité de St. Henri.

Cher Monsieur-,

En réponse à la lettre que vous m'adressiez en date du  
11 courant, nous enjoignant d'avoir à réparer le pavage en asphalte de  
la rue NOTRE DAME, nous vous demanderons de vouloir bien nous faire indi-  
quer par votre Ingénieur Mr. Vanier le travail qu'il y a à faire, comme  
cela s'est fait les années passées. Après quoi nous exécuterons fidèle-  
ment les ordres que nous recevrons.

Nous avons l'honneur d'être,

cher Monsieur,

Vos tous dévoués,

Contracteurs.

*Trasie Desormeaux  
et Charette*

*Copie transmise à  
M. J.E. Vanier  
M. Schuffeleau ce 13 juillet 97*

P23/E2, 139

*Handwritten notes in the top left corner, including names like 'M. J. P. P.' and 'M. J. P. P.'.*

LINEN BOND

*Handwritten signature or name at the bottom left.*

*Faint, mostly illegible handwritten text in the middle section of the page.*



*Handwritten notes in the top right corner, including names like 'M. J. P. P.' and 'M. J. P. P.'.*

*Handwritten signature or name at the bottom right.*

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7218 B

Desormeault & Charette  
en re-reparage de  
l'asphalte —  
28 Juin/97



P23/E2,139

P23/E2,139

The Ocean Accident & Guarantee Corporation, Ltd.  
OF LONDON

HEAD OFFICE FOR CANADA:  
TEMPLE BUILDING, MONTREAL.

ROLLAND, LYMAN & BURNETT  
GENERAL MANAGERS.

MONTREAL, June 29th, 1897.

L. N. Senecal, Esq.,  
Treasurer Town of St Henry,  
St Henry, Que.

Dear Sir,

We are in receipt of your esteemed favour of the 25th inst. and beg to enclose you herewith report form of accident and would ask you to give same your immediate attention, returning same to us and much oblige,

Yours truly,


General Managers.

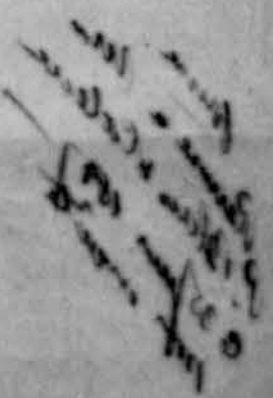
*Rolland Lyman Burnett*  
P. 12/13/1897  
G. 30/Jan 1897  
17th memo

P23/E2,139

No 7319

Ocean Accident & Fire Insurance Co  
 Le service de  
 formule a remplir  
 pour accident  
 29 Juin 1897.

  
 Agent General



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7219

Ocean Accident. Cy  
re envoie de forme  
le a remplir pour  
accident.

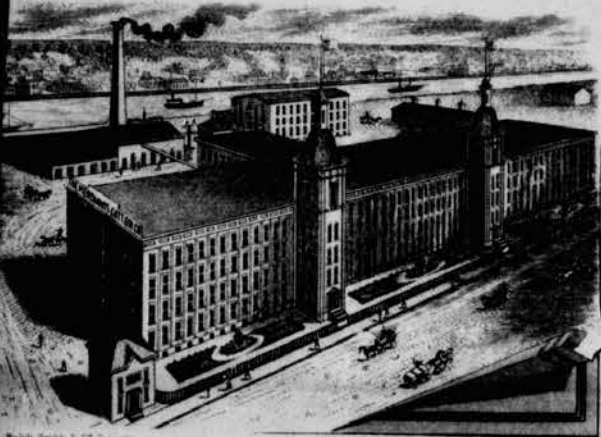
29/6/97



P23/E2,139

P23/E2,139

YER, PRESIDENT.  
HENEY, SECY. TREAS.  
WKS WORTH, SUPT.



Maple, Smith, & Co. Toronto

SELLING AGENTS  
ALEX. EWAN & CO.  
43 ST. SACRAMENT STREET.

**THE MERCHANTS**  
**Cotton**  
**Company.**  
MANUFACTURERS OF  
BLEACHED & GREY COTTONS,  
LENOS, CHEESE BANDAGE & C.

*Montreal* 29th June 1897

L.N. Senecal Esq.,  
Secretary-Treasurer,  
Town of St. Henri.

Dear Sir: -

About ten days ago we addressed a communication to the Board of Valuers of the Town of St. Henri, in reference to the valuation placed on this Company's property. We also sent each of the valuers a copy of the above mentioned letter, asking them if they would give the same their kind consideration. Up to this writing we have not heard whether they received the letters or not.

Will you kindly inform me by 'phone as to whether you are aware of the letter having been received, and how long a time we yet have in which to get the matter adjusted.

Yours truly,

*OTTON O.*  
*Henry*  
Secy-Treas.

No 9220

Merchant's Mag by  
In Re Evaluation

29 June 1897

P23/E2,139



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7220

Marchant, M.H. Co.  
re évaluation  
29/6/97



P23/E2,139

P23/E2,139

The Ocean Accident & Guarantee Corporation, Ltd.  
OF LONDON

HEAD OFFICE FOR CANADA:  
TEMPLE BUILDING, MONTREAL.

ROLLAND, LYMAN & BURNETT  
GENERAL MANAGERS.

MONTREAL, June 29th, 1907.


L. N. Senecal, Esq.,  
Treasurer Town of St Henry,  
St Henry, Que.

Dear Sir,

Enclosed please find our cheque for Fifty Dollars in payment of claims P. Nantel and A. Leonardo, to whom you paid damages to the above extent for breakages to the carriages.

Please acknowledge receipt of same, and oblige,

Yours truly,




General Managers.

P23/E2,139

No 7271

---

Ocean Accident & Fire Reclamation  
 Nantel & Lemaire  
 June 29/97

Yours truly,  


General Managers.

Please acknowledge receipt of same, and advise,  
 for transfer to the carrier.  
 have, to whom you have referred to the above extent  
 dollars in payment of claims B. Nantel and A. Lemaire  
 enclosed please find our check for \$1500

June 29th, 1897.

**CITE DE ST.-HENRI.**

Archive No 7721

*Ocean Accidently  
re réclamation  
Nautel + Leonard  
29/6/97*



P23/E2,139

No 7222

Nap Cusson  
demande une  
uniforme  
30 Juin 97

St Henri 30 Juin

1897

A Messieurs le Maire et  
les échevins de St Henri

Napoléon Cusson

Comme gardien et police  
du parc de St Henri  
je m'adresse au conseil  
de St Henri pour deman-  
der une uniforme de  
police comme tous les  
autres police de St Henri  
tous les jours on me dit  
que je devrais avoir une  
uniforme de police pour  
garder <sup>le parc</sup> le dimanche et  
tous les soirs que je n'ai  
pas autant d'autorité pour  
tenir l'ordre que si j'avais  
l'uniforme de police



P23/E2,139

Ainsi Messieurs du  
conseil je vous prie  
de prendre cette lettre  
en considération

Napoléon Lesson  
St Henri

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7222

Nap. Cusson  
demande en uni-  
forme 30/6/97



P23/E2,139

**P23/E2,139**



**CETTE PIECE**

**EST ABSENTE**

**DU DOSSIER**



P23/E2,139

  
J. EMILE VANIER.  
*Ingénieur*  $\Delta$  *Civil*  
ET  
Arpenteur Provincial.  
BUREAUX  
107 Rue St-Jacques.

*Montreal*, 2 Juillet 1897

L.N.Sénécal Ecr-  
Greffier de la  
Cité de St. Henri.

~~Cher Monsieur~~

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-incluse une copie  
d'un rapport particulier qui a été produit par moi, à la Cour du  
Recorder de votre Cité, dans l'affaire de l'évaluation de la terre  
Drummond.

Le tout pour déposer aux archives de votre Corporation.

Veillez me croire,

Votre très dévoué,

  
Ingénieur Cité de St. Henri.

P23/E2,139

J. EMILE VANIER.  
 Ingénieur  $\Delta$  Civil  
 ET  
 Arpenteur Provincial.  
 BUREAUX  
 107 Rue St-Jacques.

Montreal, 31 Mai — 1897

ESTIMATION DU COUT DES AMELIORATIONS

de VOIERIE etc, projetées

SUR LA TERRE DRUMMOND A St. HENRI

TERRASSEMENTS, MACADAMISAGE et TROTTOIRS.

1410 AVENUE ACORN. (de Ste Elizabeth à St. Rémi )

1410	Verges Cubes de terrassements a	0 60	846 00		
3355	" Carrées de macadamisage "	1 25	4193 75		
13952	Pieds Carrés de trottoirs en bois	0 10	1395 20	6484	95

RUE BUTTERNUT ( de Lime à Rivière St. Pierre)

1600	Verges cubes de terrassements a	0 60	960 00		
1114	" Carrées de macadamisage "	1 25	1392 50		
4720	Pieds " de trottoirs en bois "	0 10	472 00	2824	50

CHEMIN DE LA COTE St. PAUL

207	Verges cubes de terrassements a	0 60	124 20		
3440	" Carrées de macadamisage "	1 25	4300 00		
12896	Pds " de trottoirs en bois "	0 10	1289 60	5713	80

CHESTNUT St. ( de St. Antoine au G.T.R.)

1090	Verges cubes de terrassements a	0 60	654 00		
2527	" Carrées de macadamisage "	1 25	3158 75		
11374	Pds " de trottoirs en bois "	0 10	1137 40	4950	15

RUE COBNUT (de Acorn au G.T.R.)

277	Verges cubes de terrassements a	0 60	166 20		
861	" Carrées de macadamisage "	1 25	1076 25		
8648	Pds " de trottoirs en bois "	0 10	864 80	1607	25

\$21530 65

P23/E2,139

	Montant rapporté				21530 65
	<u>RUE LIME (de Ste.Elizabeth à St.Rémi )</u>				
4264	Verges Cubes de terrassements a	0.60	2558 40		
3420	" Carrées de macadamisage "	1 25	4275 00		
14208	Pds carrés de trottoirs en bois"	0 10	1420 80	8254 00	
	<u>PALM ( de Gareau à St. Rémi )</u>				
4386	Verges cubes de terrassements a	0.60	2631 60		
3385	" Carrées de macadamisage "	1 25	4231 25		
14480	Pds. " de trottoirs en bois "	0 10	1448 00	8310 85	
	<u>POPLAR( de Gareau à St.Rémi )</u>				
625	Verges cubes de terrassements a	0 60	375 00		
3381	" Carrées de macadamisage "	1 25	4226 25		
14416	Pds. " de trottoirs en bois "	0 10	1441 60	6042 85	
	<u>RUE St.ANTOINE ( de Notre Dame à Cote St. Paul )</u>				
3218	Verges cubes de terrassements a	0 60	1930 80		
4595	" carrées de macadamisage "	1 25	5743 75		
19228	Pds " de trottoirs en bois "	0.10	1922 80	9597 35	
	<u>RUE St. REMI( du chemin de la Côte St. Paul à Petite Riv.St.Pierre</u>				
10500	Verges cubes de terrassements "	0 60	6300 00		
5350	" carrées de macadamisage "	1 25	6687 50		
17604	Pds Carrés trottoirs en bois "	0 10	1760 40	1474 90	
	<u>RUE WALNUT( de St.Antoine au G.T.R.</u>				
360	Verges cubes de terrassements a	0 60	216 00		
2097	" Carrées de macadamisage "	1 25	2621 25		
9438	Pds " de trottoirs en bois "	0 10	943 80	3781 05	
	<u>NOTRE DAME St.(de Ste Elizabeth à Cote St. Paul )</u>				
6119	Verges cubes de terrassements a	0 60	3671 40		
5966	" carrées de macadamisage "	1 25	7457 50		
18020	Pds " de trottoirs en bois "	0.10	1802 00	12930 90	
	Total				\$71922 50

P23/E2,139

J. EMILE VANIER.  
Ingénieur  $\Delta$  Civil

ET  
Arpenteur Provincial.

BUREAUX  
107 Rue St-Jacques.

Montreal,

189

ESTIMATION DU COUT DES AMELIORATIONS D'AQUEDUC  
projetées sur la terre DRUMMOND A St. HENRI

<u>AVENUE ACORN( de Ste Elizabeth à St.Rémi)</u>				
950	Pds. courants de tuyaux de 6" posé a	0 80	760 00	
2	Valves de 6" posées	" 18 50	37 00	
2	Boites de Valve	" 6 00	12 00	
1	Borne fontaine posée	" 55 00	55 00	
400	Lbs de spéciaux	" 0 03	12 00	876 00
<u>RUE BUTTERNUT( de Line à Rivière St.Pierre)</u>				
320	pds.courants de tuyaux de 4" posé a	0 70	224 00	
1	Valve de 4" posée	" 12 00	12 00	
1	Boite de Valve	" 6 00	6 00	
1	Borne fontaine posée	" 55 00	55 00	
300	lbs de spéciaux	" 0 03	9 00	306 00
<u>CHEMIN DE LA COTE St. PAUL.</u>				
1106	pds courants de tuyaux de 12"posés "	1 70	1880 20	
3	Bornes fontaines posées	" 55 00	165 00	
1500	lbs de spéciaux	" 0 03	45 00	2090 20
<u>RUE CHESTNUT ( de St Antoine au G/T/R/ )</u>				
550	Pds courants de tuyaux de 6" posés a	0 80	440 00	
1	Valve de 6" posée	" 18 50	18 50	
1	Boite de valve posée	" 6 00	6 00	
1	Borne fontaine posée	" 55 00	55 00	
400	lbs de spéciaux à	0 03	12 00	531 50
				\$808 70
<u>RUE COBNU( de Acorn au G.T.R. )</u>				

P23/E2,139

(2)

	Montant rapporté				\$3803 70
258	Pds courants de tuyaux de 4" posé	a	0 70	177 10	
1	Valve de 4" posée	"	12 00	12 00	
1	Boite de valve posée	"	6 00	6 00	
1	Bonne fontaine posée	"	55 00	55 00	
300	lbs de spéciaux	"	0 03	9 00	259 10
<u>RUE LIME</u> (de Ste Elizabeth à St Rémi )					
950	Pds courants de tuyaux de 6" posé	a	0 80	760 00	
2	Valves de 6" posées	"	18 50	37 00	
2	Boites de valve	"	6 00	12 00	
1	Bonne fontaine posée	"	55 00	55 00	
1000	lbs de spéciaux posés	"	0 03	30 00	894 00
<u>RUE PALM</u> ( de Gareau à St. Rémi )					
965	pds courants de tuyaux de 6" posé	"	0 80	772 00	
2	Valves de 6" posées	"	18 50	37 00	
2	Boites de Valves posées	"	6 00	12 00	
1	Bonne fontaine posée	"	55 00	55 00	
800	lsb de spéciaux	"	0 03	24 00	900 00
<u>Rue POPLAR</u> ( de Gareau à St. Rémi )					
961	pds courants de tuyaux de 6" posé	a	0 80	768 80	
2	Valves de 6" posées	"	18 50	37 00	
2	Boites de valves posées	"	6 00	12 00	
1	Bonne fontaine	"	55 00	55 00	
500	Lbs de spéciaux	"	0 03	15 00	887 80
<u>Rue St. ANTOINE</u> (de Notre Dame à chemin Cote St. Paul)					
978	pds courants de tuyaux de 6" posé	a	0 80	782 40	
2	Valves de 6" posées	"	18 50	37 00	
2	Boites de valves posées	"	6 00	12 00	
2	Bornes fontaines	"	55 00	110 00	977 40
1200	lbs de spéciaux	"	0 03	36 00	
	à reporter				\$7722 00

P23/E2,139

(3)

	Montant rapporté				\$7722 00
	RUE ST. REMI (du chemin de la Côte St Paul à la petite Rivière St.Pierre.....)				
1196	pds de tuyaux de 6" posées	a	0 80	956 80	
4	Valves de 6" posées	"	18 50	74 00	
4	Boites de valves	"	6 00	24 00	
4	Bornes fontaines posées	"	55 00	220 00	
2000	lbs de spéciaux	"	0 03	60 00	1834 80
	<u>RUE WALNUT</u> (de St.Antoine au G.T.R. )				
462	pds de tuyaux de 6" posés	"	0 80	369 60	
1	Valve de 6" posée	"	18 50	18 50	
1	Boite de Valve	"	6 00	6 00	
1	Borne fontaine	"	55 00	55 00	
400	lbs de spéciaux	"	0 03	12 00	461 10
	<u>RUE NOTRE DAME</u> ( de ste.Elizabeth a. St.Rémi)				
961	pds courants de tuyaux de 12" posés	a	1 70	1633 70	
1	Valve de 12" posée	"	60 00	60 00	
1	Boite de Valves	"	6 00	6 00	
2	Bornes fontaines	"	55 00	110 00	
3000	lbs de spéciaux	"	0 03	90 00	1899 70
					\$11417 60

P23/E2,139

J. EMILE VANIER.  
Ingénieur  $\Delta$  Civil

Montreal, 31 Mai

1897

ET  
Arpenteur Provincial.

ESTIMATION DU COUT DES AMELIORATIONS

BUREAUX

107 Rue St-Jacques.

d'égouts projetés sur la terre Drummond à St. HENRI

<u>AVENUE ACORN</u> (de Ste Elizabeth à St. Rémi)			
316 2/3 Verges courantes d'égouts 3x2			
	Manhole compris	a 8 50	2691 69
11	Puisard St.George posés	a 50 00	<u>550 00</u> 3241 69
<u>RUE BUTTERNUT</u> ( de Lime à la petite Riv. St.Pierre)			
106 2/3 Verges courantes d'égouts 3 x 2		10 00	1066 00
2	Puisard St.George posés	" 50 00	100 00
106 2/3 Verges courantes de pilotis		" 8 00	<u>853 36</u> 2020 02
<u>CHEMIN DE LA COTE ST PAUL</u>			
368 2/3 Verges courantes d'égouts 3 x 2			
	Manhole Compris	" 8 50	3133 69
8	Puisard St.George posés	" 50 00	400 00 3533 69
<u>CHESTNUT</u> ( de St.Antoine au G.T.R.)			
183 1/3 Verges courantes d'égouts 3 x 2			
	Manhole Compris	" 8 50	878 33
4	Puisard St.George posés	" 50 00	<u>200 00</u> 1078 33
<u>RUE COBNUT</u> (de Acorn au G.T.R.)			
84 1/3 Verges courantes d'égouts 3x2			
	Manhole compris	" 8 00	<u>674 66</u> 674 66
<u>RUE LIME</u> ( de Ste.Elizabeth à St Rémi)			
316 2/3 Verges courantes d'égouts 3x2			
	Manhole Compris	" 10 50	3325 03
8	Puisard St.George posés	" 50 00	500 00
316 2/3 Verges courantes de pilotis		" 8 00	<u>2533 33</u> 3158 36
	à reporter.....		\$16706 75

P23/E2,139

(2)

Montant Rapporté				\$16706	75
<u>RUE PALM.</u> ( de Gareau à St.Rémi )					
321 1/3	Verges courantes d'égouts de 3 x 2 Manhole Compris	a	10 00	2316	67
6	Puisard St.George posés	"	50 00	300	00
300	Verges courantes de pilotis	"	8 00	2400	00
				5016	67
<u>RUE POPLAR</u> (de Ste Elizabeth à St.Rémi )					
320 1/3	Verges courantes d'égouts de 3 x 2 Manhole compris	"	8 50	2722	83
6	Puisard St.George posés	"	50 00	300	00
				3022	83
<u>RUE ST ANTOINE</u> ( de Notre Dame au chemin de la Côte St. Paul.)					
328	Verges courantes d'égouts de 3 x 2 Manhole compris	"	8 50	2771	00
8	Puisard St.George posés	"	50 00	400	00
				3171	00
<u>RUE ST REMI</u> (chemin de la Côte St Paul, à la petite Rivière St. Pierre)					
398 2/3	Verges courantes d'égouts de 3 x 2 Manhole compris	a	9 50	3787	26
10	Puisard St George posés	"	50 00	500	00
200	Verges courantes de pilotis à	"	8 00	1600	00
				5887	26
<u>RUE WALNUT</u> (de St Antoine au G.T.R.)					
154	Verges courantes d'égouts de 3 x 2 Manhole compris	a	8 50	1309	00
4	Puisard St George	"	50 00	200	00
				1509	00
	A reporter .....			\$35313	52



Montant Rapporté				\$35313 52
RUE NOTRE DAME (de Ste. Elizabeth à St Rémi)				
320 1/3 Verges courantes d'égouts de 3 x 2				
	Manhole compris-	a	10 50	3368 50
8	Puisard St George posés	"	50 00	400 00
100	Verges de pilotis	"	8 00	800 00
				4568 50
<u>EGOUT PROJETE LE LONG DU G.T.R.</u>				
<u>pour egouter les Rues ST ANTOINE</u>				
<u>Walnut et CHESNUT)</u>				
233 1/3 Verges d'égout de 3 x 2				
	Manhole compris	a	9 00	2100 00
				2100 00
	Total.....			\$41977 02

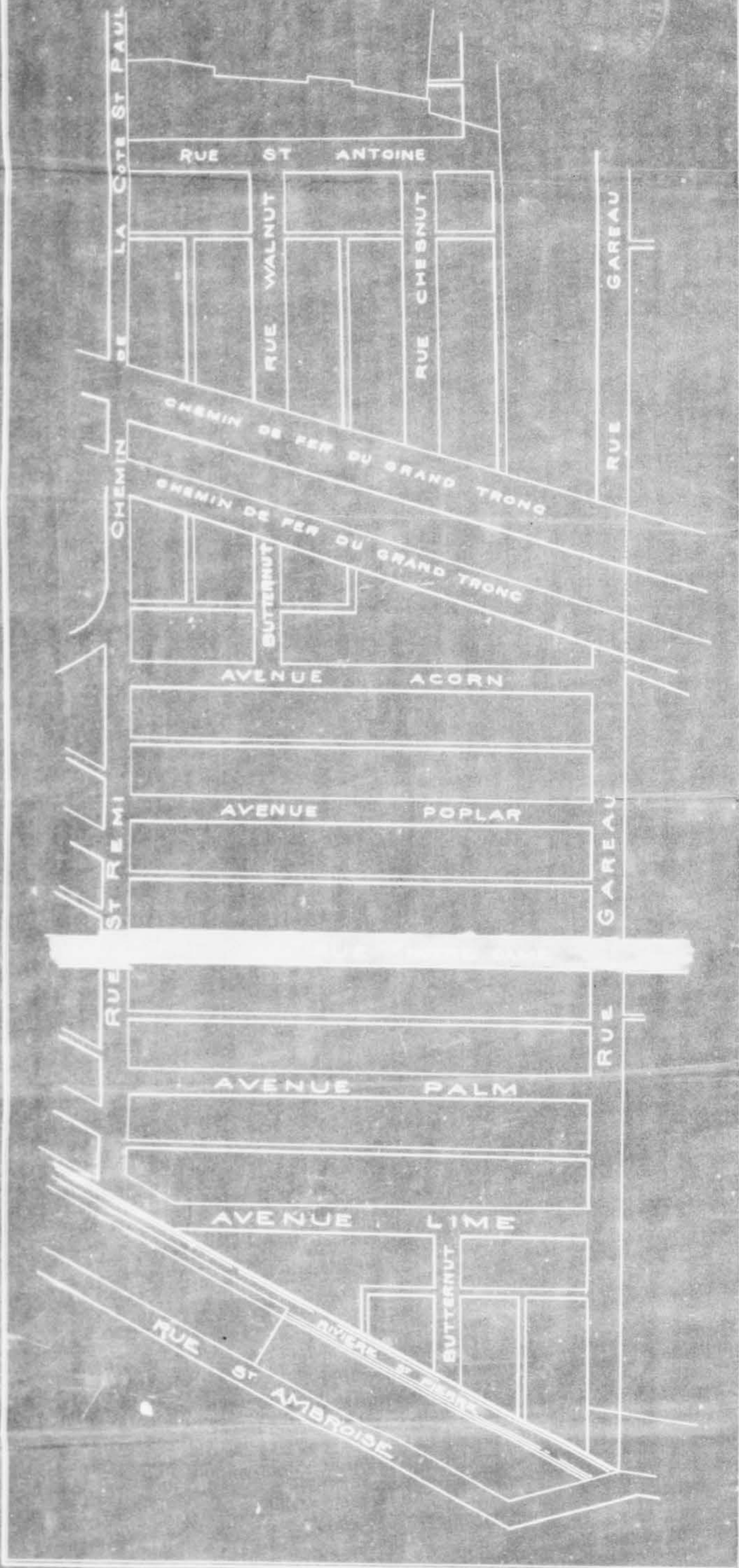
*J. Guite Vanier*  
*Ingénieur Cité de St Henri*

PLAN DES RUES DE LA  
PROPRIETE DRUMMOND  
ST HENRI

Approuvé le 31 Mai, 1857

Preparé par

*J. Beutehaus*



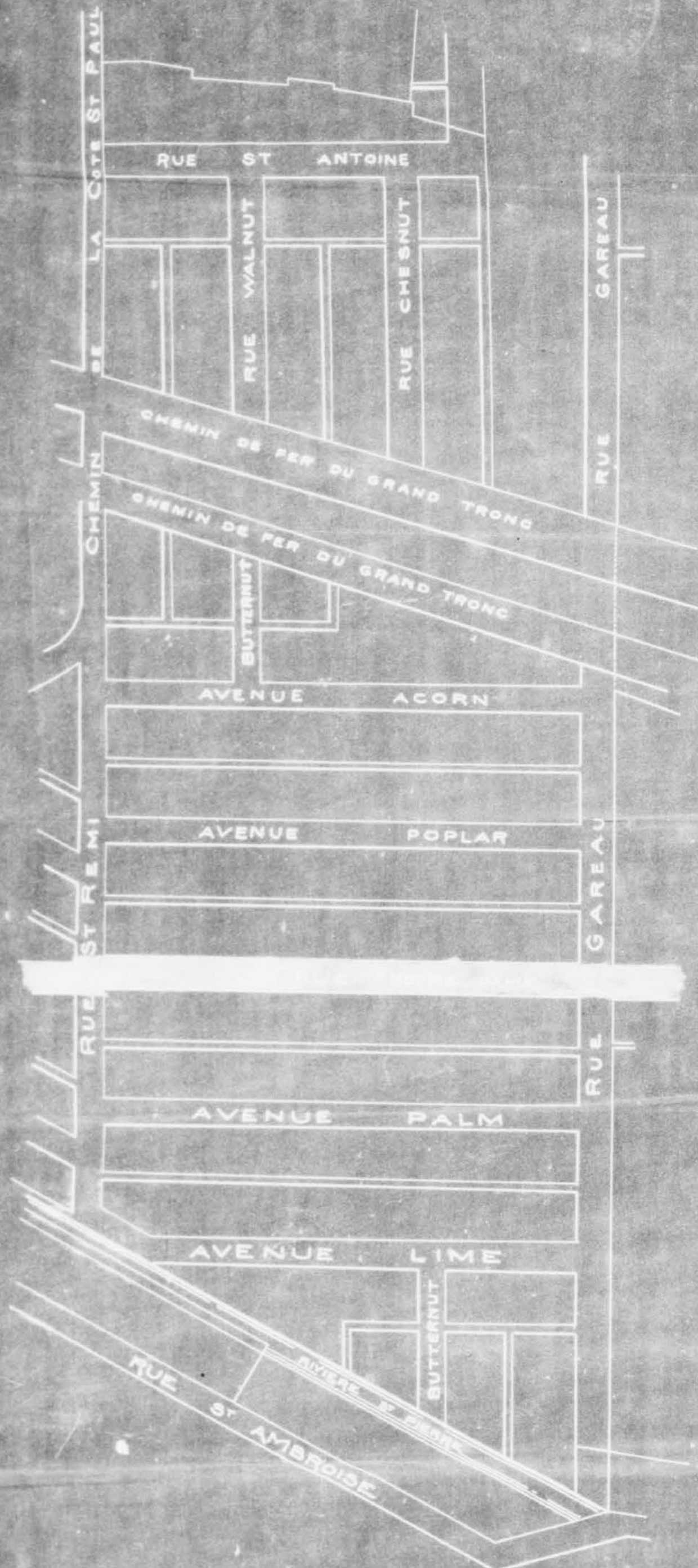
P23/E2,139

PLAN DES RUES DE LA  
PROPRIÉTÉ DRUMMOND  
à  
ST HENRI

Approuvé, 31 Mai, 1897

Préparé par

*J. Bevilacqua*  
Ingénieur



P23/E2,139

aff. Drummond  
~~M. Henri~~  
J. E. Camier copie  
Rapport de l'égai-  
sation de S. A.  
Drummond.

2 Juillet 1897



P23/E2,139

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7224

J. Emile Vanier  
re evaluation de  
s. Hon. Drummond  
2/7/97



P23/E2,139

P23/E2,139

Enamelled Iron Signs,  
Enamelled White Letters,  
Bicycle Name Plates,  
Bicycle Transfers,  
Advertising Stickers,  
Policy Labels,  
Banners, Etc.

F. E. Mansland & Torrance

Please return  
signed, to the a

8 COLBORNE STREET

Toronto. July 2/1897. 189

Aime Challefer Esq.

Chairman, Road Committee,  
St. Henry Que.

Dear Sir,

Some weeks ago you were kind enough to give our Agent Mr. Trudeau an order for 162 enamelled street names, specifying on the same that they must be made concave as per sample submitted. Your order has been returned to us by the makers who state that they will have to charge us Twenty Dollars extra to cover the cost of the special dies which will be required. We have furnished the ordinary flat sign to nearly every important City in the United States and placed several thousand of them in the City of Montreal some years ago and <sup>as</sup> we guarantee them to remain as bright, and attractive, and as good as new in every respect, for at least twenty years, We can see no advantage whatever in having them made concave. Will you please reconsider the matter and advise us as soon as possible whether the flat signs will do or whether you will pay the extra twenty dollars to have them made concave.

Yours truly

F. E. Mansland & Torrance

10  
Marshall &  
Suzanne Duke  
enseignes des  
rues  
n° Jacques 97



P23/E2,139

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7225

Marsland & Torrance  
se enseigne des rues  
2/7/97



P23/E2,139



**P23/E2,139**



**LA PIECE SUIVANTE**  
**EST UNE PHOTOCOPIE**  
**DE L'ORIGINAL DÉTRUIT**

P23/E2,139

"SPRING HILL COLLIERIES."

P.O. BOX 196.

Cumberland Railway & Coal Company.  
Cumberland County, N.S.

Robt Gowans, Pres.  
J. B. Gowans, Gen. Manager.  
H. R. Drummond, Secretary.

Secretary's Office,  
Imperial Building,  
Place d'Armes.

Montreal, 2<sup>nd</sup> July 1897

L. H. Senecal Esq.  
City Clerk St. Henry  
Dear Sir

On the your farm of 17<sup>1/2</sup> int.  
Mr. Drummond will be away until  
the autumn.

I do not really know what the  
property or its value sheet is worth  
as you know we cannot sell any  
lots at all, and have no basis to go on.

If you would let me know what  
the other proprietors are offering land at, we  
might arrange a price.

Yours truly  
H. R. Drummond.

Reference  
27 July 1897  
H. R. Drummond  
A. B. Drummond

No. 2  
H. R. Dumminoud  
Mille valeurs  
de la propriété  
sur la Jacques  
Juillet 1897

*[Faint handwritten notes and bleed-through from the reverse side of the page]*



P23/E2,139

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7726

H. R. Drummond  
in re valeur de sa  
propriété sur la <sup>free</sup> ~~free~~  
St Jacques  
2/7/97



P23/E2,139

P23/E2,139

PRIMEAU & CODERRE

Avocats, Procureurs. Etc.

EUGENE PRIMEAU, L.L.B.

LOUIS CODERRE, L.L.B.

... EDIFICE "IMPERIAL" CHAMBRE 33 ...

TELEPHONE BELL 2784

107, RUE ST-JACQUES, PLACE D'ARMES,

BUREAU DU SOIR: 1952 ST-JACQUES, ST-HENRI.

Montreal, 6 Juillet 1897

Au maire et aux échevins de la cité de Saint-Henri:

J'ai parcouru et examiné le contrat passé entre la Cie. du Grand Tronc et la cité de Saint-Henri, relativement aux questions qui m'ont été posées dernièrement par le conseil.

La cité peut-elle attendre pour payer sa quote-part du coût de la construction de la gare?

Je suis d'avis que la cité doit payer sa quote-part sans délai, et ordonner au notaire de mettre la compagnie de construire le hangar immédiatement et de terminer cette construction dans un délai raisonnable.

en demeure  
L.C.

Votre dévoué,

Louis Coderre.

110

Le Bureau  
Spinim Re  
Instruction de  
la nouvelle  
Jaw.

7 Juillet 97



P23/E2,139

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7227

Louis Codere  
in re nouvelle  
Gare du G.T.R.

6/7/97



P23/E2,139

P23/E2,139

Saint Henri July 6<sup>th</sup> 97

Received from M. L. U. Senecal  
a certified copy of the Valuation  
Roll of the City of Saint Henri  
for year 1896.

Wm. Murray

Sec. Treas.

School Trustees



P23/E2,139

No

Murray Alex. donne  
reçu d'une copie  
de Role d'évaluation

6 juillet 1897



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7228

Alex. Murray  
donne reçu d'une  
copie du Rôle 1896  
6/7/97



P23/E2,139

S<sup>r</sup> Henri 7 juillet 1917  
 @ Mr. le Maire & MM  
 les Echevins de la Cite de  
 S<sup>r</sup> Henri.

Messieurs

Les soussignés ont l'honneur  
 de demander au exemption de taxes  
 municipale, a votre Honorable Conseil  
 en que qu'ils exigent une classe  
 dans la Cite de Saint Henri, et sur  
 a employer au moins 25 main  
 et ils desient reconstruire le Conseil  
 en Comité a ce sujet.

Adol Riel & Arthur Renaud

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7229

A. Riel & A. Renaud  
demandent une ex-  
emption de taxe -  
7/7/97



P23/E2,139

P23/E2,139

J. EMILE VANIER.  
*Ingenieur*  $\Delta$  *Civil*  
ET  
Arpenteur Provincial.  
.. BUREAUX ..  
107 Rue St-Jacques.

*Montreal*, 7 Juillet 1894

A son Honneur le Maire et  
à M.M. les Echevins de la  
Cité de St.Henri.

Messieurs-,

Conformément à la demande que vous me faisiez le 25 juin dernier, au sujet de la réclamation de Mr.Archibald Poirier, j'ai l'honneur de vous faire rapport que je viens d'examiner cette question, et que d'après les recherches faites il y aurait une différence en faveur de Mr.Poirier de 41 pieds carrés de terrain à lui accorder, en sus des 109 pds., qu'il y avait de montrés au plan d'expropriation de la rue Ste.Emélie, déposé chez vous le 13 juin 1894.

Le plan d'expropriation indique la propriété Poirier, soit No. 1705-57 suivant les clôtures en existence.

Le terrain ainsi clôturé serait plus petit que celui piqueté en 1888 par l'arpenteur Beaudry. En effet en faisant des recherches au bureau de l'arpenteur en question, je trouve que monsieur Poirier aurait droit à 41 pds., de terrain dont j'ai parlé plus haut.

Je dois vous faire observer M.M., que le titre de propriété de Mr.Poirier, ne contient pas une seule dimension de ce lot, ni même la superficie qui est au moins donnée dans tous les titres d'acquisition.

P23/E2,139

(2)

Ainsi en 1894, je n'avais aucun renseignement à part l'occupation suivant les clôtures.

Je dois vous faire rapport par conséquent que Mr. Poirier a parfaitement le droit de réclamer le surplus de 41 pds., carrés de terrain qu'il vous a demandé.

J'ai l'honneur d'être M.M.,

Votre très obéissant serviteur,



Ingénieur de la Cité de  
St. Henri.

No  
J. E. Vanier Rapport  
Du Reclama-  
tion d'Archibald Vanier  
7 Juillet 97



P23/E2,139

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7230

J. Smile Vanier  
in re Archibald  
Poirier  
7/7/97



P23/E2,139



A Monsieur le Maire  
 et à MM les Echevins  
 de la  
 Cité de St Henri

Messieurs

J'ai l'honneur  
 de faire application à votre conseil  
 pour être nommé médecin vétérinaire  
 du département du feu & de police  
 pour la Cité de St Henri.

J'ai tout lieu de croire que vous  
 serez unanimes à accéder à ma  
 demande comme étant le seul  
 médecin vétérinaire demeurant  
 à St Henri.

Je demeure votre tout dévoué  
 serviteur.

Alphonse Reid M.D.V.

Alphonse Reid de-  
mande a etre nommé  
le Medecin U. de la Station

7/ Juillet 1897



P23/E2,139

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7231

Alp. Reid M.V.  
fait application  
comme vétérinaire  
du département de  
feu & Police  
7/7/97



P23/E2,139

Messieurs le Maire  
Et Mess. les Echevins  
de la Cité St Henri

Nous soussignés propriétaires de la  
Rue St Ferdinand - expose respectueusement que  
depuis nombre d'années la Cité a fait homologuer  
un plan de la dite Rue dans le but de  
l'élargir, et que déjà un grand nombre de  
propriétaires se sont conformés aux exigences  
du Conseil et qu'à présent il se trouve encore  
deux propriétaires qui s'y trouvent dans la  
vieille alignement, que les soussignés ont  
déjà souffert des dommages par cette fin  
et en souffre encore actuellement.

Ces pourquois vos réquerants prient  
votre humble Conseil de bien vouloir faire  
l'expropriation de ces deux propriétaires  
sous le plus court délai et vos réquerants  
ne cesseront de prier



Joseph Beauchamp  
Isidore Charbonneau

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7238

J. Beauchamp &  
J. Charbonneau  
re expropriations sur  
la rue St. Ferdinand

7/7/97



P23/E2,139

P23/E2,139

Province de Québec.

N<sup>o</sup>. 2081/97

Bureau du Secrétaire,

Québec, 7 juillet 1897.



Monsieur,

J'ai l'honneur, par ordre de l'Honorable Secrétaire de la Province, d'accuser réception de votre lettre en date du 29 juin dernier par laquelle vous transmettez votre rapport conformément à l'acte 43-44 Vict., ch. 11.

et de vous informer que le sujet auquel elle se rapporte, ne manquera pas de recevoir toute son attention.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Jos. Rivin

Assistant Secrétaire de la Province.

M. L. N. Sénéchal,  
Juge de la Cité de St. Henri,  
Montréal.

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7233

Ass. Sec. Prov.

accuse reception du  
rapport de M<sup>r</sup> le  
Greffier -

7/7/97



P23/E2,139

St-Henri 8 juillet/97

Nous soussignés autorisons le Maire  
et le Gaffier Trésorier à signer le Certificat  
de licence d'auberge à M Alph. Provost  
hôtelier de Saint-Henri et nous nous  
engageons à ratifier cette signature à  
la première assemblée du Conseil. Et  
pourvu que le montant de \$ 2000 ou  
l'équivalent ait été déposé au Bureau du  
Conseil avant que telles signatures soient  
données

Maire Leclair  
Joseph Sénéchal  
Clément Lafleur  
Napoleon Laroc  
G. Meloche  
Wilbrod Labrie  
Aimé Gauthier  
L. S. Vallin



No

Autorisation au  
Greffier Trésorier  
de signer tout  
blanc de licences  
8 Juillet 1897



P23/E2,139

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7234

Autorisati<sup>on</sup> du  
Maire a signer le  
certificat d'Auberge  
de Alphonse Provost.  
8/7/97



P23/E2,139

P23/E2,139

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE,

REPONDEZ A L'HONORABLE  
SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE  
QUELQUE SOIT LE SIGNA-  
TAIRE DE LA LETTRE EXPE-  
DIEE.

EN REPODANT, VEUILLEZ  
MENTIONNER LE  
NO. 1322/97

QUÉBEC, 8 juillet 1897.

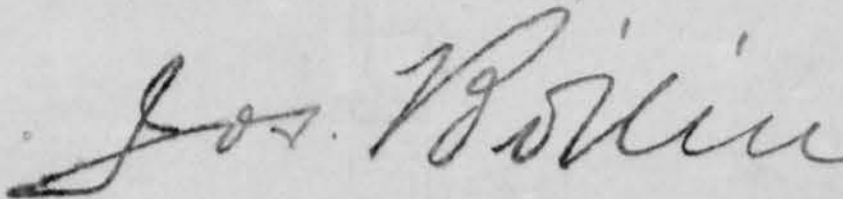
Monsieur L.N.Sénécal,  
Greffier de la Corporation,  
Cité de St Henri,  
Montréal.

Monsieur,

En réponse à la vôtre du 7 du courant, je suis chargé de vous informer que nous n'avons au département qu'une copie anglaise et une copie française du règlement No.97 de votre corporation. Si vous voulez bien nous transmettre une copie de ce règlement que nous pourrions garder de record dans nos archives, nous vous enverrons celle que nous avons.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,



Assistant secrétaire de la province.

No

Sec. Provincial  
In Re. Copie des  
Reglement No 97

8 Juillet 1899



P23/E2,139

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7235

Secrétaire Provis.  
demande copie du  
règlement n° 97  
8/7/97



P23/E2,139

P23/E2,139

Montreal, July 8th. 1897

Mr. Senecal Esq., -

Secty. Treas. St. Henri

Dear Sir:-

In re Clendenning property, I have no disposition to invest in real estate. The taxes are so excessively high and the rentals so very low I am desirous of selling all that I have as soon as possible.

Many thanks for your kindness

Yours truly,-

*W. Stephens*

No  
M. Stephens  
n'est pas dis-  
posé à acheter  
les sacs propres  
(Cendremont)  
8 juillet 99



*[Faint handwritten notes]*

P23/E2,139

**CITE DE ST.-HENRI.**

Archive No. 7236

*Geo. W. Stephens  
in re terrain Cleu-  
dinning 8/7/97*

8



**P23/E2,139**



P23/E2,139

ECCLESIASTICAL ART.

VIZ.:  
PULPITS, FONTS, REREDOS,  
SCREENS, &c.  
RECEIVE SPECIAL ATTENTION.

MONUMENTAL WORK.

CARVER IN WOOD, STONE,  
AND MARBLE.

*Henry Beaumont,*

Architectural Sculptor and Modeller.

OFFICE: 1 AND 3 MITCHESON AVENUE,

RESIDENCE & STUDIO:  
1 MITCHESON AVENUE.

Montreal, July 8 1897

To his Honor the Mayor

& Members of the City Council.

Dear Sirs) I beg to ask the privilege of installing around the poles of the principal streets of the city a street house & business directory upon which would be placed the names of the streets & principal buildings & distances to them from each point; also if fire alarm & post-boxes be supplied they can be put in & I will <sup>renew</sup> keep them annually.

The ornamental manner in which the work will be executed will relieve the monotony of unsightly posts, which will be converted into neat bearers of succinct general information.

Finally gentlemen the proposition I make is to supply a directory of the city guaranteeing stability in the building usefulness to the public ornament in design & relieve the city of all responsibility in connection with the above directory in consideration for which I ask the sole entire right for ~~twenty five~~ years. I am all the time there will be no defects made against

Gentlemen

Yours respectfully,

*H. Beaumont*

P23/E2,139

*[Handwritten text in French, likely a letter or official document, written in cursive. The text is dense and covers most of the page.]*

*[Circular stamp: LES MINISTRES, 189, VILLE DE MONTRÉAL]*

*[Signature]*

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7237

H. Beaumont.  
re privilège d'au-  
nonces  
8/7/97



P23/E2,139

P23/E2,139



*Renvoyé à L. O. David par le Maire ce 16 juillet 1897*

Bureau du Greffier de la Cité.

Montréal, 9 juillet 1897.

Monsieur,

J'ai reçu instructions du Comité d'Annexion de vous demander de vouloir bien me communiquer les renseignements suivants au sujet de votre municipalité:-

- 1-Evaluation immobilière. *7,177,473.<sup>00</sup>*
- 2-Population. *17900 17770*
- 3-Taxes. *\$ 42,741.44*
- 4-Exemptions de taxes, y compris exemptions spéciales accordées à des manufactures, fonderies et établissements de commerce en général. *\$ 1,467,615.<sup>00</sup>*
- 5-Dette consolidée. *\$ 1,110,000*
- 6-Recettes de toutes sources. *\$ 64,831.82*
- 7-Améliorations formant un actif. *Canaux de goutte \$ 400,000.<sup>00</sup> divisés en lots*
- 8-Territoire. *472 Acres sur un terrain 2/5 latérite*
- 9-Obligations contractées et encore courantes; et aussi contrats passés avec des individus ou des compagnies, et privilèges conférés relativement à l'éclairage par l'électricité, au service de tramways, au téléphone, etc.
- 10-Rues cédées à la municipalité, qu'elles soient pavées ou non; service d'approvisionnement d'eau et système d'égouts; rues en usage et non encore cédées à la municipalité.

Aussitôt que ces renseignements auront été fournis au Comité d'Annexion, celui-ci sera prêt à rencontrer une délégation de votre municipalité et à étudier la question d'annexion.

Votre obéissant serviteur,  
*L. O. David*  
Greffier de la Cité.

P23/E2,139



*Renvois à L'ad. par le Maire ce 16 juillet/97*

Bureau du Greffier de la Cité.

Montréal, 9 juillet 1897.

Monsieur,

J'ai reçu instructions du Comité d'Annexion de vous demander de vouloir bien me communiquer les renseignements suivants au sujet de votre municipalité:-

- 1-Evaluation immobilière. *7,177,473.<sup>00</sup>*
- 2-Population. *17900 17770*
- 3-Taxes. *\$ 42,741,44*
- 4-Exemptions de taxes, y compris exemptions spéciales accordées à des manufactures, fonderies et établissements de commerce en général. *\$ 1,467,615.<sup>00</sup>*
- 5-Dette consolidée. *\$ 1,110,000*
- 6-Recettes de toutes sources. *\$ 64,831.52*
- 7-Améliorations formant un actif. *Canaux d'égout \$ 400,000.<sup>00</sup> divers lots*
- 8-Territoire. *472 Acres survenir 2/5 l'acti route*
- 9-Obligations contractées et encore courantes; et aussi contrats passés avec des individus ou des compagnies, et privilèges conférés relativement à l'éclairage par l'électricité, au service de tramways, au téléphone, etc. *aucun sur les nouvelles avec usage. mais d'inspiration de mesure qu'une chemin est double*
- 10-Rues cédées à la municipalité, qu'elles soient pavées ou non; service d'approvisionnement d'eau et système d'égouts; rues en usage et non encore cédées à la municipalité.

Aussitôt que ces renseignements auront été fournis au Comité d'Annexion, celui-ci sera prêt à rencontrer une délégation de votre municipalité et à étudier la question d'annexion.

Votre obéissant serviteur,

*L. O. David*  
Greffier de la Cité.

*Copie  
de l'original  
le 20 Dec. 1897  
J.M.*

- 1 - Evaluation Immobiliere-----\$7,177,473.00
- 2 Population----- 17,070 (17770)
- 3 Taxes ----- \$42741.44
- 4 Exemptions de taxes y compris exemptions spéciales accordées  
a des manufactures, fonderies et établissements de commerce en  
\$1,467,615.00 général
- 5 Dette consolidée ----- \$ 1,110,000
- 6 Recettes de toutes sources ----- \$64,881.82
- 7 Améliorations formant un actif. Canaux d'Egouts \$400,000
- 8 Territoire- 424 acres divisés en lots environ 2/5 bati et tou-  
tes anciennes rues homologués avec nouvelle largeur, avec en-  
gagements d'expropriation a une mesure qu'une maison est  
démolie.
- 9- Obligations contractées encore courantes; et aussi contrats pas-  
sés avec des individus ou des compagnies, et privileges confé-  
rés relativement a l'éclairage par l'électricité, au service de  
tramways, au téléphone etc.
- Achat de terrain Brown, Delisle & Al----- \$17997.00
- Expropriation rue St Jacques----- 81200 (environ)
- " Ste Emélie ----- 40000 "
- " Maria----- 10000 "
- " St Jean ----- 12000 "
- Privileges de 50 ans a la Cie d'électricité, d'exploiter l'elec-  
tricité sous toutes ses formes, téléphone éclairage, chauffage,  
pouvoir etc... avec exemption de taxes pour vingt ans.
- Privilege a la Montreal St Ry Cy de 50 ans pour chars a l'elec-  
tricité cable, vapeur ou chemin de fer élevé avec exemption de  
taxes pour 20 ans.
- Privilege a Montreal Gas Co 30 ans pour éclairage et chauffage  
au Gaz sans taxes pour 20 ans.
- Privilege a la Cie de l'eau pour 50 ans de fournir l'eau, avec  
exemption de taxes pour 20 ans et divers autres privileges  
de peu d'importance accordées par résolutions du Conseil.

100 Rues cédées a la municipalité, qu'elles soient pavées ou non;  
service d'approvisionnement d'eau et système d'égouts; rues en  
usage et non encore cédées a la municipalité:-

Toutes les rues sont cédées a la Cité avec engagement de les  
ouvrir, macadamiser etc., quand le besoin se fera sentir (ter-  
rain Letourneux et Drummond; environ 20 rues formant environ 120  
arpents). Les égouts existent sur toutes les rues batiées des  
terrains Ormstown Brown.

Aucune rue en usage n'appartient pas a la Cité de St Henri.

*non lates de*

*(Montreal) von taxe d'affaire, charrettes de  
sur commandants religieux  
de l'eau*

de peu d'importance accordés par  
résolutions du Conseil.

10. Toutes les rues sont cédées à la Cité  
avec engagement de les ouvrir, macada-  
miser etc. quand le besoin se fera sentir  
(certain Lotissement Drummond) (environ  
30 rues formant environ 120 arpents).  
Les égouts existent sur toutes les rues  
lâties et sur les rues non lâties des certain  
Omnistown Brown.

Aucune rue en usage n'appartient pas à  
la Cité de St-Henri.

Je ~~pourrais~~ <sup>on m'assure</sup> vous donner tout autres  
renseignement que vous jugerez à propos  
de me spécifier.

Humblement servies

S. E. O.

Guyon & Henne de  
la Cité de St-Henri

90.		17,997.00	achat le terrain Brown, Debit Val
~	Currow	81,200	Expropriation, Jacques
~	"	40,000	" J. Euelie
~	"	10,000	" Maria
~	"	12,000	" J. Jean

Privilège de 50 ans à la Cie d'Electricité  
d'exploiter l'electricité sous toute ses formes.  
Telephone, éclairage, chauffage pouvoir etc. avec  
exemption de taxes pour 20 ans.

Privilège à la Montreal Street Ry Co. de  
50 ans pour chemins à l'electricité, cable  
sapeur, un chemin 'élevé' avec exemption  
de taxes pour 20 ans.

Privilège à Montreal Gas Co. 30 ans  
pour éclairage et chauffage au gaz sans  
taxe pour 20 ans

Privilège à la Cie de l'eau pour 50  
ans de fournir l'eau, avec exemption de  
taxe pour 20 ans. et divers autres <sup>privilèges</sup> ~~accusés~~



P23/E2,139

No

L. David (Cite de Montreal)  
Renseignements fournis sur  
l'etat financier de  
St-Henri en Re  
union

9 Juillet 97

copie luee a chacun  
des echevins



**CITE DE ST.-HENRI.**

Archive No 7838

*L. O. David*

*demande pour le co-  
mité d'annexion, di-  
verses informations*

*9/7/97*



**P23/E2,139**

P23/E2,139

M. N. Surral Guin  
Secrétaire  
de la M. St-Henri

Mon cher Monsieur

A propos d'une ques-  
tion d'exemption de  
taxes prélevées sur les  
propriétés ou les batis-  
sements de la Brasserie St-Henri  
dont la Presse a fait-



demande.  
 En Vous remerciant  
 d'avance  
 Veuillez me croire Mr. le Secrétaire  
 Votre très humble  
 Art. Meunier  
 Prop. de la  
 Brasserie St. H.

St. Henri.  
 Juillet 9/99

mention hier, je Vous  
 prie de bien vouloir dis-  
 continuer toute deman-  
 de de de pour ce qui me  
 regarde, je n'ai au-  
 cunement besoin de  
 faveur de ce genre,  
 et lorsque je déciderai  
 d'agrandir mon éta-  
 blissement, j'accepterai  
 les offres généreuses  
 que me fait une mu-  
 nicipalité peu éloignée  
 d'ici.  
 Veuillez tout de même  
 remercier Messieurs les  
 Conseillers pour l'atten-  
 tion portée à la dite

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7239

Arthur Renaud  
re exemption de  
taxes

9/7/98



P23/E2,139

76  
Cote St Paul  
Du Depot.  
9 Juillet 97

Recue le  
17 juillet 97

Morsus. Mestruons  
de pas de porcs appes  
3 heur le samedi  
et pas de porcs de delin  
et paymages

Municipalite de la Paroisse  
de la Cote St Paul 9 Jul 1897

Messieurs le maire et les conseillers

Reunis en assemblee  
le huitieme jour de juillet, les  
conseillers de la Municipalite ont  
resolu d'avertir le conseil  
de la ville St Henri de faire  
observer rigoureusement les  
conditions du contrat touchant  
le depot des vidanges. Les  
citoyens des environs se plaignent  
de la mauvaise odeur qui  
sephale du depot qui est  
en tres mauvaise etat.  
Non content de ne pas recevoir  
suffisamment les vidanges on  
permet a certaines municipalites



P23/E2,139

*[Faint, mostly illegible handwritten text on the left page of the document.]*

voisins de dépôt également  
dans le même dépôt.  
Si cet état de chose continue  
nous prendront des procédures  
contre vous.

Tout a vous.  
Joseph Aubertin  
sec. trésorier.

Reçu de  
12 juillet 1917

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7240

Cote St Paul  
re mauvais état  
du depotoir

9/7/97

9



P23/E2,139



P23/E2,139

FOUNDED 1871

# The Ocean Accident & Guarantee Corporation LIMITED.

Empowered by Special Act of the Imperial Parliament.

HEAD OFFICES: 40 to 44 MOORGATE ST., LONDON, ENGLAND.

CANADIAN BRANCH:

ADVISORY BOARD: { WILLIAM M. RAMSAY, Esq. | ROLLAND, LYMAN & BURNETT,  
E. B. GREENSHIELDS, Esq. | GENERAL MANAGERS.

O. Box 873  
TELEPHONE No. 1991

HEAD OFFICES:  
TEMPLE BUILDING, MONTREAL.

MONTREAL, July 9th, 1897.

L. N. Senecal, Esq.,  
Treasurer Town St Henry,  
St Henry, Que.

Dear Sir,

We have received some papers in connection with claim of one Dame Julie St. Onge vs. your Corporation, which will receive our attention. We note however that we have not received previously a notice of this accident, and under the conditions of your policy you are bound to give us immediate notice of any accident. It is extremely unsatisfactory being months afterwards by ~~being~~ having suits taken against you, and we do not know whether we can entertain such ~~claims~~ claims. We will however put this matter before our solicitors.

Yours truly,

*Rolland Lyman & Burnett*  
General Managers.

ED CAPITAL, \$2,000,000.00  
ED CAPITAL, 1,318,600.00  
CAPITAL, 500,000.00  
31st Dec., 1896, 1,027,511.00  
COME IN 1896, 1,275,000.00  
with Receiver-General  
Canada, 84,000.00

BUSINESS TRANSACTED.  
ACCIDENT INSURANCE.  
S' LIABILITY.  
INSURANCE COMBINED WITH  
SS BENEFITS.  
S BENEFIT INSURANCE.  
INSURANCE.  
ISK INSURANCE.  
TY LIABILITY INSURANCE.

THE OCEAN INSURANCE & GUARANTEE CORPORATION

Ocean Accident  
In Re-  
stitution

7 July 1897

ST. HELENA, QUE.  
TO THE MANAGERS OF THE OCEAN INSURANCE & GUARANTEE CORPORATION,  
100, WATER STREET, MONTREAL, QUE.



Dear Sir,  
We have received your letter in connection with  
the loss of the ship 'The ...' on the 24th of June 1897.  
We have received the report of the ...  
and find that the conditions of your policy do not apply to  
this accident. We have not received the ...  
and we are unable to pay the ...  
We will however pay the ...  
and we will pay the ...  
We will pay the ...  
We will pay the ...

Yours faithfully,  
General Manager

P23/E2,139

**CITE DE ST.-HENRI.**

Archive No. 7241

*Ocean Acc. Coy.*  
*re accident St. Onge*  
*9/7/98*



**P23/E2,139**

P23/E2,139

The Ocean Accident & Guarantee Corporation, Ltd.  
OF LONDON

HEAD OFFICE FOR CANADA:  
TEMPLE BUILDING, MONTREAL.

ROLLAND, LYMAN & BURNETT  
GENERAL MANAGERS.

MONTREAL, July 9th, 1897.

*Rep*  
L. N. Senecal, Esq.,  
Treasurer Town of St. Henry,  
St. Henry, Que.

*10/7/97*

Dear Sir,

About the end of June we handed you our cheque for \$50.00 in settlement of claims that had not been dealt with previously. Would you kindly give us particulars of these claims, also let us have receipt in duplicate for \$50.00, also kindly pass the cheque through the bank at your earliest convenience, as at present it appears to be outstanding.

Yours truly,

*Rolland Lyman & Burnett*

General Managers.

*M. R. Speer*


P23/E2,139

No

*Ocegu Accident*  
*By Du Re cheque*  
*de \$5000*

*juillet 9/97*

*Henri*



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7242

Océan Acc. Cy.  
renvoie de cheque  
de \$500.

9/7/97



P23/E2,139